

# **LES TRAITS LINGUISTIQUES ET LES CONSTRUCTIONS SYNTAXIQUES EMPLOYÉS PAR LES LOCUTEURS *GHİYATIS* SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**

## **RASGOS LINGÜÍSTICOS Y CONSTRUCCIONES SINTÁCTICAS UTILIZADOS POR LOS HABLANTES DE *GHİYATI* EN LAS REDES SOCIALES**

### **LINGUISTIC FEATURES AND SYNTACTIC CONSTRUCTIONS EMPLOYED BY *GHİYATI* SPEAKERS ON SOCIAL NETWORKS.**

السمات اللغوية والتراكيب النحوية التي يستخدمها غياثة على شبكات التواصل الاجتماعي

Sanae Bedra\*  
Université Ibn Tofail, Kenitra

**Recibido:** 02/06/2025

**Aceptado:** 14/10/2025

BIBLID [1133-8571] 32 (2025) 73-96

**Résumé :** La communication entre les individus est entrée dans l'ère numérique grâce au développement des technologies de l'information et de la communication, qui ont permis l'émergence de nouveaux moyens de communication pouvant remplacer les conversations en face-à-face. C'est sans doute sur les réseaux sociaux numériques que s'est forgée la pratique de l'écrit du parler *ghiyati* comme variété linguistique de l'arabe dialectal marocain. En effet, les réseaux sociaux numériques offrent la possibilité de passer de l'oral à un écrit spontané transcrit à l'aide de nouvelles techniques graphiques mêlant les alphabets latin et arabe que les locuteurs *ghiyatis* utilisent dans leurs commentaires et leurs échanges sur les réseaux sociaux.

Dans cette contribution qui s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique, nous avons mis l'accent sur les traits linguistiques et les constructions syntaxiques les plus marquants employés par les locuteurs *ghiyatis* dans leur langage électronique lors de leurs échanges sur les réseaux sociaux numériques. L'analyse du corpus a permis de démontrer que le parler *ghiyati* présente des traits linguistiques qui le distinguent des autres variétés de l'arabe marocain et qui permettent de le classer parmi les parlars du groupe pré-hilalien.

**Mots-clés :** sociolinguistique, Ghiata, parler *ghiyati*, traits linguistiques, réseaux numériques, parlars pré-hilaliens.

**Abstract :** Communication between individuals has entered the digital age thanks to the development of information and communication technologies, which have enabled the emergence of new means of communication that can replace face-to-face conversations. It is undoubtedly on digital social networks that the written practice of Ghiyati, a linguistic variety of Moroccan dialect Arabic, has been forged. Indeed, digital social networks offer the possibility of moving from the spoken word to spontaneous writing transcribed using new graphic techniques combining the Latin and Arabic alphabets that Ghiyati speakers use in their comments and exchanges on social networks.

In this sociolinguistic contribution, we focus on the most striking linguistic features and syntactic constructions used by Ghiyati speakers in their electronic language during exchanges on digital social networks. Analysis of the corpus has shown that Ghiyati has linguistic features that distinguish it from other varieties of Moroccan Arabic and enable it to be classified among the pre-Hilalian group of languages.

---

\* Email: [sanae.bedra@gmail.com](mailto:sanae.bedra@gmail.com) ORCID: <https://orcid.org/0009-0003-5831-9321>

**Keywords:** sociolinguistics, Ghiata, Ghiyati speech, linguistic features, digital networks, pre-Hilalian languages.

**Resumen:** El desarrollo de las tecnologías de la información y la comunicación ha transformado la manera en que nos relacionamos, dando lugar a nuevos medios que, en muchos casos, sustituyen las conversaciones cara a cara. Es sin duda en las redes sociales digitales donde se ha forjado la práctica de escribir el *ghiyati* como variedad lingüística del árabe dialectal marroquí. En efecto, las redes sociales digitales ofrecen la posibilidad de pasar de la palabra hablada a la escritura espontánea transcrita mediante nuevas técnicas gráficas que combinan los alfabetos latino y árabe utilizados por los hablantes de la lengua *ghiyati* en sus comentarios e intercambios en las redes sociales.

En esta contribución sociolingüística, nos centramos en los rasgos lingüísticos y las construcciones sintácticas más llamativas utilizadas por los hablantes *ghiyati* en su lenguaje electrónico durante sus intercambios en las redes sociales digitales. El análisis del corpus ha demostrado que el *ghiyati* presenta rasgos lingüísticos que lo distinguen de otras variedades del árabe marroquí y permiten clasificarlo como lengua del grupo prehilálico.

**Palabras clave:** sociolinguística, Ghiata, habla *ghiyati*, rasgos lingüísticos, redes digitales, lenguas prehilalianas.

**ملخص:** لقد دخل التواصل بين الأفراد إلى العصر الرقمي بفضل تطور تكنولوجيا المعلومات والاتصالات، والتي مكنت من ظهور وسائل جديدة للتواصل يمكن أن تحمل ملحوظات المبادرة وجهًا لوجه. وما لا شك فيه أن شبكات التواصل الاجتماعي الرقمية هي التي مكنت غياثة من كتابة لهجتهم الشفهية، وهي عبارة عن لهجة من لهجات الدارجة المغربية، حيث تسمح الشبكات الاجتماعية الرقمية من كتابة اللهجات الشفهية باستخدام تقنيات واسعات جديدة تجمع بين الحروف اللاتينية والعربية، في تفاعلات ورسائل مستخدمين شبكات التواصل الاجتماعي.

رکنا في هذه المساهمة، التي تندرج في إطار علم اللغة الاجتماعي، على أبرز السمات اللغوية والتراكيب النحوية التي يستخدمها غياثة في تواصلهم عبر الشبكات الاجتماعية الرقمية. وقد تبين أن هذه اللهجة تتمتع بخصائص لغوية تميزها عن باقي لهجات الدارجة المغربية والتي تمكن من تعريفها كلهجة من لهجات جبلة.

**الكلمات المفتاحية:** علم اللغة الاجتماعي، غياثة، لهجة قبيلة غياثة، السمات اللغوية، الشبكات الرقمية، اللهجات ما قبل المغاربية.

## 1. Introduction

Ghiata est une tribu amazighe aujourd’hui fortement arabisée. Elle est considérée comme l’une des tribus les plus puissantes du Nord-Est marocain. Le parler de cette tribu est une variété de l’arabe dialectal marocain. Il était pratiqué principalement à l’oral. Toutefois, l’avancée technique des outils de communication numériques a favorisé le passage de cette variété linguistique des Ghiata du domaine de l’oral à celui de l’écrit. Les réseaux sociaux numériques offrent aux locuteurs ghiyatifs un espace de partage de leur culture et de leurs traditions locales, mais aussi un moyen de publier des contenus dans leur variété linguistique.

Nous examinerons, dans cette contribution, les traits linguistiques et les constructions syntaxiques utilisés dans les pratiques langagières des locuteurs ghiyatifs sur les espaces numériques. Pour ce faire, nous avons constitué un corpus linguistique à partir de conversations authentiques échangées sur les plateformes de messagerie « Facebook » et « Whatsapp » entre des locuteurs natifs de la tribu des Ghiata. Ces échanges ont été transmis volontairement par les participants à des fins de recherche. Composé de données écrites (messages textuels) et orales (messages vocaux), ce corpus offre un terrain privilégié pour l’analyse des pratiques langagières de locuteurs ghiyatifs en situation de communication numérique. Bien que majoritairement constitué de données écrites, ce corpus permet d’aborder l’analyse phonétique, en nous appuyant sur les choix graphiques des locuteurs, qui reflètent leur prononciation et les traits linguistiques de leur parler. La transcription phonétique utilisée dans cette étude suit les conventions établies pour la transcription des langues chamito-sémitiques.

## 2. Classification des parlers arabes marocains

L’arabe marocain est la langue maternelle des Marocains arabophones. Auparavant, c’était une langue essentiellement orale, utilisée dans des situations de communication informelles. Toutefois, ces dernières années, l’arabe marocain s’est emparé de certains domaines formels

qui étaient réservés à l’arabe standard, comme les médias, la publicité et la presse écrite (Chatar-Moumni 2015 : 75).

Actuellement, l’arabe marocain commence à s’affirmer et bénéficie d’un processus de valorisation grâce aux chercheurs qui s’intéressent aux dialectes maghrébins en général, et plus particulièrement à l’arabe marocain et à ses variétés.

D’après la classification de Colin (1945 [1937]), les parlers arabes marocains sont classés en parlers citadins (*ḥaḍarī*), parlers montagnards (*jebli*), parlers bédouins (*frubi*), parlers juifs et mixtes (Marrakech).

Quant à Boukous (1995) distingue cinq variétés de l’arabe dialectal marocain :

- Le parler citadin ou urbain (*mdini*). Il contient des traits de l’arabe andalou. Il est localisé dans les grandes villes comme Fès, Tétouan, Tanger, Rabat et Salé.
- Le parler montagnard (*jebli*) est pratiqué dans la région nord-ouest du Maroc. Il est caractérisé par l’influence de l’amazigh.
- Le parler bédouin (*frubi*) issu des parlers de Bani Hilāl et Bani Maṣqīl. Il est utilisé dans les plaines du Gharb, de Chawiyya, de Doukkala et Abda, il est employé également à Marrakech et Tadla.
- Le parler bédouin (*bedwi*). Il est utilisé dans les plateaux du Maroc oriental.
- Le parler bédouin hassani (*fribi*). Il est parlé au Sahara dans la région méridionale du Maroc.

Les dialectologues comme Brigui (2019) et Caubet (1998, 2014) avancent que les parlers citadins, montagnards et juifs sont des parlers pré-hilaliens et les parlers bédouins se réfèrent aux tribus hilaliennes et maṣqiliennes.

Les parlers citadins sont des parlers pré-hilaliens qui résultent de la première vague d’arabisation. Ils sont parlés dans de nombreuses villes anciennes du Maroc comme Fès, Rabat, Salé, Tétouan et Tanger. Ces parlers se caractérisent par la prédominance des traits de l’arabe andalous. Ils sont pratiqués, particulièrement, par les anciennes familles d’origine andalouse. Il y a encore l’émergence des parlers urbains qui comportent des traits ruraux des tribus avoisinantes. À ce propos, Messaoudi (2017 : 123) souligne que « le parler citadin ancien de Rabat comporte des traits andalous dominants tandis que le nouveau parler urbain de Rabat se caractérise par la dominance des traits ruraux des tribus avoisinantes, en particulier des Zaers ».

Les parlers citadins considérés comme prestigieux sont en voie de disparition au profit de nouvelles variétés urbaines.

Le terme Jbala est difficile à définir comme semble le penser Vignet-Zunz (2017 : 19) « Il existe une certaine difficulté à saisir les contours exacts de la notion de Jbala. Est-ce un ethnonyme, le nom d’une population définie, homogène, reconnue comme telle et se percevant comme telle ? Est-ce au contraire une notion administrative ? ». Selon cet auteur « Jbala est donc en fait un ethnonyme, il désigne les habitants d’une région montagneuse bien particulière, en gros la moitié occidentale du Rif, à l’extrême nord du pays » (Vignet-Zunz 1995 : 1). Dans le même sens, Vicente (2017 : 31) considère le mot žbāla comme « une dénomination plus géographique que linguistique. Les parlers žbāla sont donc les variétés arabes parlées par ces populations habitant dans la région montagneuse de Jbala ».

Les dialectologues ont classé les parlers jbala parmi les parlers pré-hilaliens par opposition aux parlers hilaliens. Les jbala sont d'origine amazighe arabisés dès la première phase de la conquête arabe qui remonte au VII ème siècle.

Colin (1945 [1937] : 226) affirme que « les parlers montagnards sont plus différenciés que les parlers citadins. Les tribus qui les emploient appartiennent à deux clans politiques dont l'origine est vraisemblablement ethnique : les Ghomara, anciens occupants, et les Senhadja, conquérants ». Il distingue deux groupes de parlers de la région de Jbala :

- Les parlers septentrionaux parlés par les Ghomara qui occupent un territoire qui s'étend du détroit de Gibraltar à l'ouest d'Ouezzane.
- Les parlers méridionaux pratiqués par les Senhaja. Leur territoire s'étend d'Ouezzane jusqu'à Taza.

Les parlers septentrionaux sont plus anciens que les parlers méridionaux parce que la population de la région des variétés méridionales a été arabisée tardivement.

La situation géographique de la tribu des Ghiata rend difficile la classification de leur parler au sein de la dialectologie marocaine. Lévi-Provençal et al. cités dans Brigui (2019 : 4) soulignent qu'il existe « Deux petits îlots méridionaux : les montagnards de la région de Sefrou, au sud-est de Fès (Bhalil, Bni Yazgha, etc...), et les Ghiata du sud de Taza ; ils constituent vraisemblablement les derniers vestiges d'un bloc arabophone continu qui s'étendait au sud du couloir de Fès-Taza et dont l'existence est attestée au XIIe siècle, par le géographe Idrissi ». Une observation similaire a été faite par Brigui (2019 : 4) « Des enquêtes de terrain récentes, menées sous notre direction, ont permis de confirmer que les caractéristiques communément reconnues aux parlers des Jbala s'étendaient au-delà de l'espace considéré habituellement comme jebli ».

Suite à des recherches menées sur le terrain, il y a d'autres variétés qui présentent des traits similaires aux parlers des Jbala mais qui se situent en dehors du territoire géographique des jbala c'est le cas, par exemple, du parler de la région de Sefrou, au sud-est de Fès : Bhalil et Bni Yazgha et le parler des Ghiata au sud de Taza. Vignet-Zunz confirme le fait de considérer le parler ghiati comme un parler de type jebli malgré que le territoire des Ghiata se situe en dehors de l'aire géographique des jbala. « Cette question des Ghiata me semble importante à éclaircir. Ils occupent la partie de la trouée de Taza située principalement à l'ouest de cette ville (ils l'encerclent en fait mais s'étendent surtout à l'ouest). Leur parler est considéré unanimement comme de type jebli. Mais ils se situent, et sont situés, hors-Jbala » Vignet-Zunz (2017 : 23). Il ajoute en insistant sur le fait que les Ghiata pratiquaient l'arabe montagnard après leur arabisation « Probablement : les Ghiata étaient des Senhaja, ils parlaient cette variante du berbère nommée senhaji – sur laquelle nos collègues linguistes doivent encore travailler. Ils se sont arabisés en adoptant la variante de l'arabe montagnard des Jbala, comme les petites tribus de la vallée de l'Ouergha et comme les Senhaja du littoral méditerranéen. Ils se sont « jeblisés » du point de vue de la langue, mais sans se reconnaître dans l'identité Jbala » (Vignet-Zunz 2017 : 23).

Alors, les Ghiata sont des Senhaja arabisés qui pratiquent l'arabe montagnard ou jebli. Il s'agit de l'une des variantes des parlers pré-hilaliens. Ce parler se caractérise par des traits linguistiques qui le distinguent des autres variétés de l'arabe marocain.

### **3. Traits phonétiques-phonologiques**

### 3.1. Les graphies phonétisantes

#### 3.1.1. Les squelettes consonantiques

Un squelette consonantique correspond à un mot réduit en consonnes principales permettant de préserver le sens du mot. Du corpus, nous avons relevé ces exemples :

- *lhmdlh azin lbs wntiya lbs 3lek*  
[lhəmdullāh ?a z-zin labas w ntiya labas flək]  
« Louange à Dieu ma belle, je vais bien et toi comment vas-tu ? »
- *ta ana rn3ss db*  
[t̪a ?ana ra nʃes dāba]  
« Moi aussi je vais dormir maintenant ».
- *wlh ta bsah*  
[wllāh t̪a bṣah]  
« Je te jure que c'est vrai ».
- *knt kanktb chi haja*  
[kunṭ ka-nkṭob ši ḥāža]  
« J'étais entrain d'écrire quelque chose »
- *wrda t9dr thbt lmdina*  
[w gədda t̪-qdər t̪-hbət l mdina]  
« Et demain tu peux aller à l'ancienne médina »
- *Db ana 9olt m3a rasy nmchiw l9hwa w nhdro*  
[daba ?ana qulṭ mʃa ṛāši n-mšiw l qəhwa w n-hədṛo]  
« Maintenant je me suis dit nous allons au café et nous parlerons »

À travers ces exemples, nous constatons que les locuteurs ghiyatis suppriment les voyelles de quelques mots et ils les réduisent en leurs consonnes principales. Cette forme de réduction graphique n'altère pas le sens des messages dans la mesure où les consonnes portent l'essentiel de l'information lexicale. L'écriture de « Db » pour [daba] « maintenant » est un type d'abréviation qui illustre que les consonnes seules suffisent à transmettre le sens dans un contexte informel.

#### 3.1.2. Les étirements graphiques

L'étirement graphique est défini comme « un procédé expressif reposant sur la répétition des lettres pour attirer l'attention. Il est conçu pour qu'une transcription orale ne soit possible » (Anis 2001 : 35). Tout en mentionnant le caractère expressif des étirements graphiques, Caubet (2013 : 77) affirme « les duplications de lettres remplacent à l'écrit les allongements de l'oral ».

L'étirement graphique est, donc, une technique qui permet de traduire les émotions des internautes dans un écrit oralisé.

- *Aaaah 3ad fhmt*  
[?āh ūad fhəm-t̪]  
« Oui, maintenant j'ai compris ».
- *Ah zwiiiiiiina*  
[?āh zwīna]  
« Oui elle est belle ».
- *mbrouuuuuuk 3lek*  
[məbrūk flək]  
« Félicitations »

- Tw7chtek *bzzaaaaaaaf*  
[twəħəšt-ək bzzāf]  
« Tu me manques beaucoup »

Les locuteurs recourent à la démultiplication des voyelles pour exprimer leurs émotions et leurs sentiments (joie, tristesse...).

### 3.1.3. L'écriture par rébus

Le rébus est « l'utilisation de séquences mêlant chiffres, lettres et signes divers, qui doivent être interprétés à l'aide de leur valeur dénominative » (Fairon et al. 2006 : 32). Autrement dit, ce procédé consiste à combiner chiffres, lettres et signes dans un mot.

Lorsque le locuteur ghiyati utilise la graphie latine, il recourt à des caractères du clavier, principalement des chiffres, qui ressemblent à des lettres en arabe : le « 3 » pour « ئ », le « 9 » pour « ق » et le « 7 » pour « ح », comme le montrent les exemples suivants :

- ah bach *y3tewhali larb3*  
[?āh baš yət̪ew-ha li laṛbə?]   
« Oui, pour qu'ils me la donnent mercredi ».
- 3rfty d7kni  
[ʃrăft̪-i dħħákni]   
« Tu sais, il m'a fait rire ».
- majā 3ndkom 7ad  
[ma žā fənd-kum hədd]   
« Personne n'est venue chez vous ? »
- Ana n7awl n9lb la l9it nmra dyalo n3ytlo  
[?ana n-ħawl n-qəlləb la lqit nəmra dyāl-u n-ħəyyət l-u]   
« Je vais essayer de chercher son numéro de téléphone, si je le trouve je l'appelle ».

### 3.2. Les diphtongues

« Une diphtongue est une voyelle complexe dont le timbre se modifie au cours de son émission, de sorte que l'on entend une certaine qualité vocalique au début de la diphtongue, une autre à la fin » (Dubois et al. 2002 : 149).

La diphtongue est, donc, la combinaison d'une voyelle et d'une semi-voyelle /w/ et /y/. Nous avons relevé du corpus les diphtongues [ay] et [aw].

- **Diphongue [ay]**

- Les formes adverbiales

Parler ghiyati	Traduction
[fayn šāfər-t̪]	« Où as-tu voyagé ? »
[layn mšaw]	« Où sont-ils allés ? »

- Les formes nominales

Parler ghiyati	Traduction
[fińāy mrād]	« Mes yeux me font mal »
[mša-t̪ l ṭbib d l-wədnāyn]	« Elle s'est rendue chez l'oto-rhino-laryngologue »

- **Diphongue [aw]**

- La forme nominale

Parler ghiyati	Traduction
[žani l-xāwf mni šəft-a f dāk l-hāla]	« J'avais peur quand je l'ai vue dans cet état-là ».

### 3.3. Processus phonétiques

#### 3.3.1. Assimilation

Sur les réseaux sociaux, l'écrit est souvent déformé pour imiter la langue parlée, notamment à travers le phénomène de l'assimilation. Ce processus phonétique se manifeste dans l'écriture numérique par des contractions et des déformations orthographiques. Elle désigne « les différentes sortes de changements dont un son est susceptible d'être affecté quand il subit l'influence d'un son voisin : deux sons contigus tendent à acquérir un ou plusieurs caractères communs » (Carton 1997 : 82).

L'assimilation est, donc, une modification phonétique que peut subir un son au contact d'un autre son voisin. Il s'agit de transmettre une ou plusieurs caractéristiques à l'autre phonème dans le but d'acquérir des traits articulatoires semblables.

Les Ghiata assimilent le phonème /n/ par les prépalatales liquides /l/ et /r/ qui le suivent.

- /nl/ → [ll]  
 [mən əl-bārəħ] → [məllbārəħ] « depuis hier »  
 ملبار ح وانا كذبيطاو  
 [məllbārəħ w ?ana ka-nfəyyət l-u]  
 « Je l'appelle depuis hier ».
- /nr/ → [rr]  
 [fayn rrə] → [fayrrə] « où est ? »  
 فلير لوقت باش تخرج  
 [fayrrə l-wəqṭ baš t-xrəż]  
 « Où est le temps pour sortir ? »

L'assimilation se produit, également, à l'intérieur de certains verbes conjugués à la première personne du pluriel. Le phonème /l/ est assimilé par le /n/ lorsqu'il le précède immédiatement :

- /ln/ → [nn]  
 [wṣəl-na] → [wṣənna]  
 Wsenna 3yanin lbar7  
 [wṣənna 3yanin l-bārəħ]  
 « Nous sommes arrivés fatigués hier ».

### 3.3.2. Amuïssement

En ce qui concerne les parlers du nord de l'Afrique, Cantineau (1960 : 75) montre que le « h peut parfois s'affaiblir jusqu'à disparaître complètement ». Il s'agit d'une modification phonétique qui consiste en la suppression complète d'un phonème dans un mot.

Nous relevons l'amuïssement du /h/ à la troisième personne du féminin singulier et du pluriel des pronoms suffixes -ha et -hūm. Il s'agit d'un trait qui caractérise les parlers pré-hilaliens. Ce trait a été observé par Lévy-Provençal à Ouargha (1922 : 36), par Colin dans le parler du nord de la région de Taza (1921 : 72-73), par Vicente à Anjra (2000 : 49-137), ainsi que par Brigui à Bni Yazgha (2019 : 7).

- 7chamt nmchi 3nda  
[hšəm-ṭ nəmši ŋənda]  
« J'avais honte d'aller chez elle ».
- Daba n3eytlam  
[daba n-ʃəyyət l-əm]  
« Je vais les appeler ».
- Wah chfta  
[wāh řəft-a]  
« Oui, je l'ai vue ».
- Saftatli msg dak syda lirankry m3nda  
[ʃaftaṭ li mešāz dāk s-səyda lli ra n-kri m ŋənda]  
« La propriétaire de la maison m'a envoyé un message ».

Arabe marocain moderne	Parler ghiyati	Traduction
[ʃənd-ha]	[ʃənd-a]	Elle a
[ʃəft-ha]	[ʃəft-a]	Je l'ai vue
[n-ʃəyyət l hum]	[n-ʃəyyət ləm]	Je les appelle

Il ressort de ces exemples que dans le parler ghiyati, le /h/ dans les pronoms suffixés de la troisième personne du singulier et du pluriel est disparu en position postconsonantique.

### 3.3.3. Assourdissement

« Le phénomène d'assourdissement, appelé aussi dévoisement ou dévocalisation, consiste en une perte de la voix ou vibration laryngée par une fermeture de la glotte qui stoppe le passage de l'air. Ce phénomène peut correspondre à un changement historique ou à une alternance synchronique due à des variations combinatoires » (Dubois et al. 2002 : 56). Les locuteurs ghiyatis réalisent le [d] occlusif, post-alvéolaire sonore, en [t] occlusif, post-alvéolaire sourd. Il s'agit d'un dévoisement d'une consonne sonore. Ce phénomène est d'ailleurs relevé dans différents parlers montagnards du Maroc, tels que : le parler d'Anjra (Vicente 2000 : 50) et celui de Chauen (Moscoso 2003 : 46). Les exemples suivants illustrent bien ce processus :

- طھری کیحرقی بزاف  
t̥ahṛi ka-yəhṛəqni bzzāf]  
« Mon dos me fait très mal ».
- Rajla mret bzzaf  
[rāžl-a mṛet bzzāf]  
« Son mari est gravement malade ».

### 3.3.4. Sonorisation

Le phénomène de sonorisation consiste à transformer une consonne sourde en une consonne sonore. La sonorisation affecte la désinence de la deuxième personne et de la troisième personne de l'inaccompli. Il s'agit de la transformation du /t/ dental, occlusif et sourd, en /d/ dental, occlusif et sonore. Voici quelques exemples de ce processus :

- اجي داكل كسكس راني صابتو [ʔaži dakul ksəksu የā-ni šāwbṭ-u]  
« Viens pour manger le couscous, je l'ai déjà préparé ».
- Hya *kadkdeb* makadqoulch sara7a [hiyya ka-dəkdəb ma ka-dqul š š-ṣrāḥa]  
« Elle ment, elle ne dit pas la vérité ».
- Wach ghadi *dmchi* l sbou3 d fatima [wāš ḡādi d-mši l s-sbūf d faṭīma]  
« Est-ce que tu vas assister au baptême de Fatima ?»

### 3.3.5. Aphérèse

Dubois (2002 : 43) définit l'aphérèse comme « un changement phonétique qui consiste en la chute d'un phonème initial ou en la suppression de la partie initiale (une ou plusieurs syllabes) d'un mot ». L'aphérèse consiste à supprimer la partie initiale du mot. Les exemples suivants illustrent bien ce phénomène :

- تا حاجة [ṭṭa hāža]  
« Rien du tout ».
- *Ta wa7d* ma ja [ṭṭa wāḥd ma ža]  
« Personne n'est venue ».
- *Ta ana* [ṭṭa ?ana]  
« Moi aussi ».
- *Ta ana 3yett* [ṭṭa ?ana ʕyīṭ]  
« Moi aussi je suis fatiguée ».

Les Ghiata ont tendance à supprimer la première lettre de [hṭṭa] que ce soit, ils utilisent la graphie latine ou arabe.

### 3.3.6. Apocope

L'apocope consiste à supprimer les phonèmes en fin de mots. Nous avons relevé les exemples suivants :

- *Fayra* ymaha ? [fay ṛa yəmma-ha]  
« Où est sa maman ? »
- Jit 3ndk lddar w malqitkch *faymchit* [ži-ṭ ŋənd-ək l ḫ-ḍāṛ w ma lqiṭ-ək š fay mšiṭ]  
« Je suis venue chez toi à la maison et je ne t'ai pas trouvée, où es-tu allée ? »

Dans ces deux exemples, nous avons constaté que les Ghiata ont tendance à supprimer le dernier phonème de [fayn].

### 3.3.7. Paragoge

Il s'agit d'un processus phonétique qui consiste à ajouter un ou plusieurs phonèmes en fin de mot.

- *Ntina 3ndk l3otla simana jayya*  
[n̄t̄ina ŋənd-ək l-ɿot̄la simana ž-žayya]  
« Est-ce que tu as les vacances la semaine prochaine ? »
- *7naya khdamin simana kamla*  
[hna-ya xddamin simana kamla]  
« Nous travaillons toute la semaine ».

Les locuteurs ghiyatis ont tendance à ajouter le phonème /-na/ à la forme de la deuxième personne du singulier [n̄ti] « tu ». Ils ajoutent également le phonème /-ya/ à la forme de la première personne du pluriel [hna] « nous ».

## 4. Les constructions syntaxiques

Après avoir mis en lumière quelques traits phonétiques caractéristiques de ce parler, il est désormais pertinent de relever ses traits syntaxiques.

### 4.1. La relation de possession

La possession est exprimée de deux manières dans le parler ghiyati. Les Ghiata utilisent la construction synthétique et la construction analytique.

#### 4.1.1. La construction synthétique

La construction synthétique est présente dans le corpus collecté dans les cas suivants :

- Les noms de parenté  
[xāl̄t̄-i zinəb]  
« Ma tante Zineb ».  
[?āh baqi ka-ndiru l wlād-i]  
« Oui je le fais encore pour mes enfants ».  
[ža l ŋənd xūt̄-u]  
« Il est venu chez ses frères »
- L'expression des parties du corps  
[tāhṛ-i ka-yəhṛəqni bzzāf]  
« Mon dos me fait très mal ».  
[qināy mṛād̄]  
« J'ai mal aux yeux ».
- Adjectif + nom déterminé  
[qbīḥ l-f̄āyəl̄]  
« Il est méchant ».
- Annexion directe d'un nom déterminé  
[blād š-šwāya]  
« Pays de la grillade ».   
[?ana qṭṭāf-ṭ nhār ž-žəmṣa]  
« J'ai acheté un billet le vendredi ».
- Annexion directe d'un pronom suffixe

[ṣawb-ṭ *tamarin-i*]

« J'ai fait mes exercices ».

[qđa-ṭ *hāżt-a*]

« Elle a réalisé son objectif ».

Ces exemples montrent que la construction synthétique se manifeste par la juxtaposition de deux noms sans recourir à une particule. C'est une annexion directe entre deux noms. La relation de possession se marque également au moyen de suffixes pronominaux pour désigner les noms de parenté, les parties du corps et toutes les choses qui appartiennent à une personne.

#### 4.1.2. La construction analytique

La possession est exprimée, également, par la construction analytique, dite annexion indirecte, qui consiste à relier deux termes à l'aide de la particule [dyāl] et sa forme abrégée [d-].

[*dyāl*] devant un nom :

[žibî mʃāk s-swārṭ dyāl d-dār]

« Apporte avec toi les clés de la maison ».

[tālf-i šufî dik t-tūb dyāl nažiya]

« Monte pour voir le tissu de Najiya ».

[*dyāl*] devant un pronom suffixe :

[ža l həfla *dyāl-a*]

« Il est venu à sa fête »

[gəddâ gādi n-hṭāfəl b f'id milād *dyāl-i*]

« Demain, je vais fêter mon anniversaire »

[mša l-xədma *dyāl-u* f ʂ-ʂbəħ bəkri]

« Il est allé à son travail le matin très tôt ».

[*d-*] devant un nom :

[kəsra *d l-xǔbz*]

« Un morceau de pain ».

[fuqāš t-tāli *d s-simana*]

« Quand ? La fin de la semaine ? »

Ces exemples illustrent que le recours à la construction analytique est obligatoire quand :

- Le possesseur est un pronom : [*dyāl-i*], [*dyāl-a*], [*dyāl-u*].
- Le possesseur est un nom propre [*nažiya*]. Dans ce cas, la préposition [*dyāl*] joue le rôle essentiel de marqueur de possession explicite.

La forme abrégée [*d-*] précède toujours un nom dans la construction analytique.

#### 4.2. La construction négative

La construction négative est une modalité fondamentale de structuration de l'énoncé. Elle est réalisée à l'aide de différents morphèmes qui varient selon la nature du prédicat.

##### 4.2.1. La négation discontinue [*ma* ... *šāy* / *š*]

La négation est exprimée à l'aide d'un marqueur discontinu *ma* ... *šāy*. Comme l'affirme Caubet (1996 : 79-80) : « Dans la plupart des dialectes du Maghreb (à l'exception du hassaniyya), le marqueur *ma* est très souvent accompagné d'un deuxième élément *šāy* / *ši* / *š*,)

qui apparaît sous sa forme pleine *šāy* ou sous une forme réduite *ši* ou *š*, et qui signifie à l'origine ‘chose’ ».

Dans leurs interactions, les locuteurs ghiyatis expriment la négation à l'aide d'un morphème discontinu [*ma* ... *šāy*] et sa variante réduite [*ma* ... *š*]. Ces marqueurs discontinus encadrent les prédictats verbaux et non-verbaux.

[*hād n-nhāṛ ma xrəž-ṭ š bqiṭ ġir f ḍ-dār*]

« Aujourd’hui je ne suis pas sortie, je suis restée à la maison ».

[*llīl kullu ma n-ʃəs-ṭ š*]

« Toute la nuit, je n'ai pas dormi ».

Nous remarquons que le deuxième élément négatif *šāy* et ses formes réduites sont indispensables dans la négation des prédictats verbaux. Ainsi, il est obligatoire dans un énoncé négatif lorsqu'il est suivi d'un nom déterminé. Comme l'avait déjà signalé Chatar-Moumni (2008 : 88) « Le –š est en revanche obligatoire dans le contexte d'un nom grammaticalement ou lexicalement déterminé ».

- [*rani məšgūl ma ʃənd-i š l-wəqt*]  
« Je suis occupé, je n'ai pas le temps »
- [*ma ʃənd-i šāy n-nəmra dyāl-a ʃte-ha l-i*]  
« Je n'ai pas son numéro de téléphone donne-le moi ».

#### 4.2.2. La négation continue [*maši*]

Cette forme à membres conjoints [*maši*] s'applique à des termes non prédicatifs ou à des prédictats non-verbaux.

- Devant un substantif
  - [*hādək maši ṭəṛbiyya*]  
« Ce n'est pas une éducation ».
  - [*hādi maši muškila kbīra*]  
« Ce n'est pas un grand problème ».
- Devant un adjectif
  - [*maši şgīra bənṭ-a*]  
« Sa fille n'est pas petite ».
  - [*lla maši qdīma fād šrā-ha*]  
« Non, elle n'est pas ancienne, il vient de l'acheter ».

#### 4.2.3. [*ma*] avec un élément indéfini

Dans certains cas, le deuxième élément de négation *š* est remplacé par un autre élément qui appartient à la classe grammaticale des indéfinis tout en gardant la fonction de renforcement de la négation.

- [*ma ... walu*] « ne .....rien »
  - [*ma ʃəbba-ṭ mʃa-ha walu*]  
« Elle n'a rien pris avec elle ».
  - [*ma ūri-ṭ walu*]  
« Je n'ai rien acheté ».
- [*ma ... hədd*] « ne .....rien »
  - [*ma kāyn hədd*]  
« Il n'y a personne »

- [ma hdär-t m̩a hədd]  
« Je n'ai parlé avec personne »

#### 4.2.4. Le marqueur [ma]

Les locuteurs ghiyatis utilisent le premier élément de la négation [ma] pour nier un énoncé en excluant le second morphème de la négation. Chaker développe cette idée en ces termes « dans les dialectes qui recourent à un second élément négatif, celui-ci n'est pas toujours présent dans tous les contextes. En règle générale, dans les environnements où s'exercent de fortes contraintes syntaxiques (relatives, phrases interrogatives, phrases de serments, succession de négations coordonnées...), le second morphème est soit facultatif, soit exclu » (Chaker 1996 : 1). Ce marqueur est employé dans les contextes suivants :

- Le serment
  - [w l̩āh ma kun-t f d̩dār]  
« Je te jure que je n'étais pas à la maison ».
  - [w l̩āh ma šəft-u]  
« Je te jure que je ne l'ai pas vu ».
- Les constructions itératives
  - [məllbārəh ma klī-t ma šrəb-t]  
« Depuis hier que je n'ai pas mangé et je n'ai pas bu ».

#### 4.3. Les relatives

Selon Youssi (1992 : 266) « La relativation est une relation de détermination de type adjectivale. Il s'agit d'une structuration ayant son propre noyau prédictif, et qui est reliée à un nominal (l'antécédent) au moyen de monèmes fonctionnels spécialisés dans l'expression de cette relativation ».

Les pronoms relatifs ont une fonction de détermination. Ils sont reliés à un antécédent. Ils ne varient ni en genre ni en nombre. Nous avons relevé du corpus un seul pronom relatif [lli] « qui » utilisé par les Ghiata sur les réseaux sociaux. Il est employé avec ou sans antécédent.

- [mama lli qalṭ-a l-i]  
« Maman qui me l'a dit ».
- [ka-ṭəšri lli bğāt]  
« Elle achète ce qu'elle voulait ».

[lli] n'est pas attaché à un antécédent lorsque ce dernier est indéterminé. Nous trouvons cet emploi, surtout, dans les structures figées et les proverbes.

- [lli ſənd-u ši ra?y y-qul-u]  
« Celui qui a une opinion, il l'exprime ».
- [ka- yqūl-u lli faṭ-ək b lila faṭ-ək b hila]  
« Ils disent : celui qui te devance d'une nuit, te devance d'une ruse ».

#### 4.4. Les interrogatifs

Les locuteurs ghiyatis utilisent différents pronoms et adverbes interrogatifs placés en tête de phrases interrogatives.

- [āš] / [ šu ]

Ces pronoms interrogatifs sont utilisés pour formuler une question sur l'état de l'interlocuteur :

[āš xübär-ək]

« Comment vas-tu ? »

[šu xbär-kum]

« Comment allez-vous ? »

- [lāš] « pourquoi ? »

C'est la combinaison de la préposition [l-] « à » et de l'interrogatif [āš].

[lāš ka-dəbki]

« Pourquoi pleures-tu ? »

[lāš nt̪i ka-tʃəşşab ɻla walu]

« Pourquoi tu t'énerves pour rien ? »

Dans ces deux exemples, l'adverbe interrogatif de cause [lāš] introduit une interrogation partielle employée pour interroger sur la cause d'un état ou d'une action.

- [wāš] « est-ce que ? »

Le pronom [wāš] utilisé en tête d'énoncé pour formuler une question fermée.

[wāš mšiṭ l-ṭbīb had ɳ-ɳhār]

« Est-ce que tu es allée chez le médecin aujourd'hui ? »

[wāš nt̪i ɻāṛfa t-ʈrīq]

« Est-ce que tu connais le chemin ? »

Ces énoncés relèvent de la modalité interrogative. Le pronom interrogatif [wāš] introduit une phrase interrogative totale.

- [ki] « comment? »

[ki bqiṭ]

« Comment vas-tu ? »

[ki ɻa-kum]

« Comment allez-vous ? »

Il s'agit, dans ces exemples, d'une modalité interrogative. Le locuteur cherche à obtenir une information sur l'état de l'interlocuteur. Le pronom interrogatif [ki] ajoute une valeur de manière à l'interrogation.

- Le pronom [šni] ; [šnu] « quoi ? qu'est-ce que ? »

Le pronom interrogatif [šni] et sa variante [šnu] sont employés isolément par les locuteurs ghiyatis. Ils sont placés en tête de phrase pour introduire une question partielle portant sur le complément d'objet direct.

[šni ɻādi n-dīr f hād l-ɻāla]

« Qu'est-ce que je vais faire dans cette situation ? »

[šni ɻta-k f l-kādu d ɻid milād-ək]

« Qu'est-ce qu'il t'a donné comme cadeau pour ton anniversaire ? »

- [šni ka-ṭfāwəd]  
 « Qu'est-ce que tu racontes ? »  
 [šnu ka-ddiri]  
 « Qu'est-ce que tu fais ? »  
 [īwa šnu qāl-u]  
 « Alors qu'est-ce qu'ils ont dit ? »

- Le pronom [*škun*] « qui ?»

Marçais (1977 : 200) montre que *škun* vient de أَيْ شِيءٍ يَكُون ‘ayyušay’ *yakūn*. Ce pronom interrogatif a le sens de ‘ qui ’ utilisé pour les êtres humains. Il est placé en tête de phrase et il peut être renforcé par le pronom relatif [*lli*]. Il permet d'interroger sur l'identité d'une personne et occupe la fonction syntaxique de sujet.

- [škun ka-yāwn-ək f l-qṛāya]  
 « Qui t'aide dans tes études ? »  
 [škun lli ža ſənd-kum]  
 « Qui est venu chez vous ? »

- Le pronom [*mən*] « qui ?»

Dans le parler ghiyati, le pronom [*mən*] ne s'emploie pas isolément mais il permet de former d'autres pronoms interrogatifs. Ils se forment de la façon suivante : préposition + [*mən*].

- [m̥a-mən] « avec qui ?»  
 [m̥a-mən ka-dəskūn]  
 « Avec qui habites-tu ? »

Il s'agit d'une interrogation directe partielle structurée autour du verbe [skūn] « habiter », précédé du complément interrogatif [m̥a-mən] « avec qui ».

- [dyāl-mən] « à qui ? de qui ? »  
 [dyāl-mən dāk l-mahāl]  
 « À qui cette boutique-là appartient-elle ? »

Il s'agit d'une phrase interrogative directe partielle, introduite par le groupe prépositionnel [dyāl-mən] « à qui » qui exprime la possession et fonctionne comme complément interrogatif.

- L'adverbe interrogatif [*fuqāš*] « quand ? »

- [fuqāš ḡādi ysāfər]  
 « Quand va-t-il voyager ? »

Il s'agit d'une interrogation directe partielle qui interroge sur le moment d'une action future. Le mot [*fuqāš*] est un adverbe interrogatif de temps qui fonctionne comme complément circonstanciel de temps.

- Les composés de [*ayn*] « où ?»

[ayn] sert à la composition de pronoms interrogatifs. Nous avons cette structure : préposition + [*ayn*].

- [fayn] ; [fay] ; [fa] « où ?»  
 [fayn ka-yəṭbāf]  
 « Où est-il vendu ? »  
 [fay ra māmāk]

« Où est ta maman ? »  
 [fa ḥṛa l-xədma]

« Où est le travail ? »

Ces interrogations directes sont introduites par l'adverbe interrogatif [*fayn*] et ses formes réduites [*fay*] et [*fa*] « où » qui jouent le rôle de complément circonstanciel de lieu.

[*layn*] « vers où ? »  
 [layn mašša had l-ʕ̣iyya]  
 « Où vas-tu cet après-midi ? »

Cette phrase est une interrogation directe partielle qui interroge sur le lieu de destination. Elle est introduite par l'adverbe interrogatif [*layn*] qui joue le rôle de complément circonstanciel de lieu.

#### 4.5. Les démonstratifs

Les démonstratifs peuvent fonctionner comme des déictiques anaphoriques (représentants) et comme des déictiques situationnels. Ces derniers s'accompagnent nécessairement d'un geste de l'énonciateur montrant à l'interlocuteur un objet dans la situation de communication.

##### 4.5.1. Les démonstratifs de proximité

- [*hād*] « ce, cette, ces »  
 Ce déterminant démonstratif sert à désigner un objet, un lieu ou une personne. Il est invariable quand il précède un substantif déterminé par un article défini.

[*hād* l-film zwīn]  
 « Ce film est magnifique ».  
 [*hād* l-žəw qbīḥ]  
 « Ce climat est mauvais ».  
 [*hād* l-madda ṣība]  
 « Cette matière est difficile ».  
 [*hād* n-nās lli saknin hna ḍrəyfin]  
 « Ces gens qui habitent ici sont gentils ».

Dans ces phrases, le déterminant démonstratif [*hād*] précède immédiatement le nom, avec lequel il forme un groupe nominal ayant la fonction de sujet grammatical de la phrase.

##### 4.5.2. Les démonstratifs d'éloignement

Le parler ghiyati dispose de différentes formes de démonstratifs qui expriment l'éloignement.

- [*hādāk*] « ce ... là » est employé devant un substantif masculin singulier.  
 [*hādāk* r-ṛāžəl]  
 « Cet homme-là ».
- [*hādək*] « cette... là » précède un substantif féminin singulier.  
 [*hādək* l-bənṭ]  
 « Cette fille-là ».
- [*hādūk*] « ces... là » : ce démonstratif est employé devant un substantif pluriel. Il ne varie pas en genre.

[*hādūk n-nās lli kān-u ṭəmma]*

« Ces gens-là qui étaient là-bas ».

[*hādūk l-qamižāt lli šəfna l-bārəh]*

« Ces chemises-là que nous avons vues hier ».

Les démonstratifs [*hādāk*], [*hādək*] et [*hādūk*] introduisent une notion d'éloignement par rapport au locuteur, marquant ainsi une modalité spatiale.

Nous avons relevé du corpus une autre forme abrégée pour désigner un élément éloigné [*dāk*]. Elle ne varie ni en genre ni en nombre.

[*dāk l-mṭihān sāhl bzzāf*]

« Cet examen-là est très facile ».

[*žāt mfa dāk l-bənṭ*]

« Elle est venue avec cette fille-là ».

[*w dāk t-ṭamarin ḥaybṭəm*]

« Et ces exercices-là, tu les as faits ?»

[*šəft dāk l-bnāt*]

« As-tu vu ces filles-là ?».

#### 4.6. Les prépositions

– [*f-*] « dans, à, au »

Nous notons la présence de cette préposition consonantique sous deux formes : une forme mono-consonantique [*f-*] devant les noms et une forme longue [*fi*] avec les autres suffixes personnels.

Cette préposition sert à marquer une localisation spatiale ou bien à l'intérieur d'une période temporelle.

*darori f had 17ayat kantla9aw m3a nass bach kanzido nakhdo tajarib flhayat*

[*ḍarɔri f hād l-hayāt ka-nṭlaqaw mfa n-nās baš ka-nzidu nākhdu ṭažārib f l-hayāt*]

« Il est essentiel, dans cette vie, de rencontrer des gens afin d'acquérir des expériences dans la vie ».

Dans cet exemple, le syntagme prépositionnel [*f hād l-hayāt*] est composé de la préposition [*f-*] « dans » suivie du déterminant démonstratif [*hād*] qui précède le nom défini [*l-hayāt*] « la vie ». Aussi, le syntagme [*f l-hayāt*] est composé de la préposition mono-consonantique [*f-*] suivi du nom défini [*l-hayāt*]. En effet, la préposition [*f-*] n'a pas une valeur spatiale concrète mais elle introduit un espace métaphorique [*l-hayāt*] en tant que domaine d'expérience humaine. Ce syntagme prépositionnel joue le rôle du complément circonstanciel de lieu abstrait.

*wah kayn f dar*

[*wah kayn f d-dār*]

« Oui, il est à la maison ».

Dans cet énoncé, la préposition [*f-*] introduit un complément circonstanciel de lieu [*d-dār*] « la maison ».

عِرْس قَلَال نَاس فِيهِ

[*ʃərs qlāl n-nās fih*]

« Il y avait peu de personnes dans la fête de mariage ».

Dans cet exemple, le syntagme prépositionnel est composé de la préposition [fi] dans sa forme longue attachée directement au pronom suffixe de la 3<sup>ème</sup> personne du masculin singulier. Ce syntagme fonctionne comme un complément circonstanciel de lieu, pronominalisé, qui renvoie à [*fərs*] « fête ».

– [b-], [bi] « avec, de »

Cette préposition sert à indiquer l'accompagnement, le moyen et la manière. Elle est présente dans le parler ghiyati sous la forme mono-consonantique [b-] devant les substantifs et dans le suffixe personnel de la deuxième personne du singulier. Nous trouvons la forme longue avec les autres suffixes personnels.

dak lktab me7taja *bih*

[dāk l-kṭāb məħṭāža bih]

« J'ai besoin de ce livre-là ».

Dans cet énoncé, le syntagme prépositionnel [*bih*] est composé de la préposition [*bi*] dans sa forme longue, attachée directement au pronom personnel suffixé de la 3<sup>ème</sup> personne du masculin singulier, référant à [*l-kṭāb*] « le livre ».

Khassa ṭehdr *b7tiram*

[xaṣṣa ṭəhḍāṛ b ḥṭīrām]

« Elle doit parler avec respect ».

Il s'agit, dans cet énoncé, d'un syntagme prépositionnel circonstanciel de manière [b ḥṭīrām]. Il est constitué de la préposition mono-consonantique [b-] « avec » et d'un nom abstrait.

– [*l-*] « à, pour »

Cette préposition permet de marquer la destination et l'attribution.

3d dkhalt 1 ddar

[ʃād dxəłṭ 1 ḫ-ḍāṛ]

« Je viens de rentrer à la maison ».

Il s'agit, dans cet énoncé, d'un complément circonstanciel de lieu introduit par la préposition mono-consonantique [*l-*] « à ».

Chrit lmama wa7d lcadeau

[ʃrīt l māma wāḥed l-kādu]

« J'ai acheté un cadeau pour ma mère ».

Le syntagme prépositionnel [*l māma*] est constitué de la préposition [*l-*] « à » suivi du nom [*māma*] « ma mère ». Il s'agit d'un complément d'attribution marquant le bénéficiaire de l'action d'achat.

– [*ʃla*] « sur »

Cette préposition permet d'exprimer la superposition. Elle a, également, des emplois abstraits avec les valeurs de « pour, de, à propos de ». Elle peut revêtir trois formes : [*ʃla*], [*ʃl-*], [*ʃ-*].

rak nsit swartk *3la* tbla d sala

[rak nsiṭ swāṛṭ-ək ʃla t-ṭābla d š-ṣala]

« Tu as oublié tes clés sur la table du salon ».

Le syntagme prépositionnel est composé de la préposition [ɻla] « sur » et du nom commun défini [t-tâbla] « *la table* ». Il joue le rôle du complément circonstanciel de lieu précisant la localisation de l'objet oublié [swār̥] « clés ».

ana nsoni 3lek db  
[?ana nsoni f1-ək daba]  
« Je t'appelle tout de suite ».

Dans cet énoncé, le syntagme prépositionnel est constitué de la préposition [f1-] attaché directement au pronom personnel suffixé de la deuxième personne du singulier [-k].

kay9llb 3 lmachakil  
[ka-yqəlləb f l-mašakil]  
« Il cherche à créer des problèmes ».

Le syntagme prépositionnel [*f l-mašakil*] se compose de la préposition [*f-*] dans sa forme abrégée et du nom pluriel défini [*l-mašakil*] « les problèmes ». Dans ce contexte, la préposition ne désigne pas la superposition mais elle marque un but « créer des problèmes ».

Après avoir étudié les principales structures syntaxiques employées par les locuteurs ghiyatis, il est désormais pertinent d'aborder leurs pratiques plurilingues sur les réseaux sociaux.

## 5.1. L'alternance codique

L'alternance codique suppose l'utilisation de deux ou de plusieurs langues dans une même production langagière dans laquelle les locuteurs mélangeant des items lexicaux, des expressions et même des phrases.

L'alternance codique n'est pas seulement utilisée dans les interactions orales de la vie quotidienne mais elle est présente dans les échanges écrits sur les réseaux sociaux. En effet, les espaces numériques sont considérés comme un lieu privilégié des pratiques bilingues des utilisateurs.

Gumperz (1989 :57) propose la définition suivante : « L'alternance codique dans la conversation peut se définir comme la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes grammaticaux différents ».

Hamers et Blanc (1983 : 445) définissent l'alternance codique comme « Stratégie de communication utilisée par des locuteurs bilingues entre eux, cette stratégie consiste à faire alterner des unités de longueur variable de deux ou plusieurs codes à l'intérieur d'une même interaction verbale ».

En fait, l'alternance codique est une stratégie communicative des locuteurs bilingues permettant d'alterner des éléments de langue variable.

Selon Poplack (1988 : 23) « L'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives ». Dans cette définition, Poplack explique l'importance de respecter les structures morphologiques et syntaxiques des deux langues en contact.

Il existe différents modèles de l’alternance codique, nous avons choisi dans ce travail la présentation de Poplack basée sur une approche linguistique syntaxique qui distingue trois types d’alternance codique : alternance codique intraphrastique, alternance codique interphrastique et alternance codique extraphrastique. Du corpus collecté, nous avons dégagé ces trois types d’alternance codique.

### **5.1.1. L’alternance codique intraphrastique**

Il s’agit d’alterner des unités des langues utilisées dans la même phrase, souvent sans rupture syntaxique et elle nécessite une maîtrise bilingue. Poplack (1980 :585-586) identifie deux contraintes fondamentales qui régulent ce type d’alternance :

- Contrainte du morphème libre : l’alternance ne peut pas se produire à l’intérieur d’un mot.
- Contrainte d’équivalence syntaxique : les structures grammaticales des deux langues doivent être compatibles, sans violer les règles de l’une ou de l’autre.

Exemple 1 :

[oui qarya ſādi ġi *en ligne*]

Traduction : « oui, j’ai un cours en ligne ».

Dans ce message sur l’application WhatsApp, il s’agit d’une alternance de type intraphrastique. Deux codes linguistiques : l’arabe dialectal marocain et le français sont employés dans le même énoncé.

Exemple 2 :

[fiyya *dépression*]

Traduction : « j’ai la dépression »

Dans ce message sur WhatsApp, nous avons remarqué qu’il y a une alternance intraphrastique. L’utilisateur utilise un seul terme en français « la dépression ».

Exemple 3 :

[wa dāba ɻana ma ɻəndi š *la mutuelle*]

Traduction : « et maintenant, je n’ai pas de mutuelle ».

Dans cet exemple, le type d’alternance est intraphrastique, la langue dominante est l’arabe marocain avec l’insertion d’un seul terme français « la mutuelle » dans la phrase.

Exemple 4 :

[ɻana kṭebt l-ək qbəl ma n-smən *audio*]

Traduction : « je t’ai écrit avant d’écouter l’audio ».

Dans ce message, nous avons remarqué qu’il y a une alternance intraphrastique parce que le locuteur utilise un seul terme en français « audio » dans un énoncé en arabe marocain.

Exemple 5 :

[walakin qul-ṭ l-ək wāḥəd wəṛqa xəržaṭ-a hiyya bān li yəmkən fi-ha *code* ɻṣqāṭ-a ɻila l-brə]

Traduction : « mais je t’ai dit qu’elle a imprimé un papier contenant un code et elle l’a collé, peut-être, sur l’enveloppe ».

Dans cet exemple, le type d'alternance est intraphrastique, la langue dominante est l'arabe marocain avec l'insertion d'un seul terme français « code » dans la phrase.

Exemple 6 :

[xaşşāk ṭeqra bāš daxūd *diplôme* dyāl-ək]

Traduction : « il faut bien étudier pour accrocher ton diplôme ».

Dans ce message sur WhatsApp, il s'agit d'un terme français « diplôme » introduit dans une phrase en arabe marocain.

Exemple 7 :

[lla hāda nsa *l-hāṭif* d-dār]

Traduction : « non, celui-ci a oublié son téléphone à la maison ».

Dans ce commentaire sur Facebook, le type d'alternance est intraphrastique : deux codes linguistiques l'arabe marocain et l'arabe standard [l-hāṭif] sont employés dans le même énoncé.

Exemple 8 :

[*lil?asaf* ma bqa-w š]

Traduction : « malheureusement, il n'y en a pas ».

Dans ce commentaire, le commentateur a utilisé deux codes linguistiques l'arabe marocain et l'arabe standard en utilisant la locution adverbiale [*lil?asaf*].

Il ressort de ces exemples que les contraintes grammaticales des deux langues alternées ont été respectées, ce qui montre une compétence bilingue du locuteur à intégrer deux systèmes linguistiques de manière cohérente et fluide.

### 5.1.2. L'alternance interphrastique (phrastique)

Il s'agit d'alterner des propositions au sein d'un même tour de parole dans le but d'avoir une facilité et une fluidité dans le discours.

Exemple 1 :

[*C'est bizarre* hād ši lli qult]

Traduction : « C'est bizarre ce que tu as dit ».

Dans cet exemple, il s'agit d'une alternance interphrastique entre deux énoncés : le premier est écrit en français « c'est bizarre » et le deuxième en arabe marocain.

Exemple 2 :

[dbbəṛ rāṣ-ək *c'est ton problème*]

Traduction : « Débrouille-toi, c'est ton problème ».

Le locuteur ghiyati utilise dans ce message une alternance interphrastique parce que le premier énoncé est écrit en arabe dialectal marocain et le second énoncé est en français « c'est ton problème ».

Exemple 3 :

[*mais vraiment* ṣāni ḥyīṭ]

Traduction : « Mais vraiment, je suis fatiguée ».

Il s'agit d'une alternance codique interphrastique entre deux phrases, la première étant en français « mais vraiment » et la deuxième en arabe marocain.

Exemple 4 :

[ṣbāḥ l-xīr ḥa va ?]  
« Bonjour, ça va ? »

Dans ce message, il s'agit d'une alternance interphrastique. Le premier énoncé est écrit en arabe marocain [ṣbāḥ l-xīr], c'est une formule utilisée pour saluer son interlocuteur qui signifie bonjour, alors que le deuxième énoncé est écrit en français « ça va ». Le passage de l'arabe marocain au français se produit entre deux unités syntaxiques indépendantes.

Exemple 5 :

[Félicitations fr̥ehṭ l-ek bzzāf]  
« Félicitations, je suis heureuse pour toi ».

L'alternance dans ce message est de type interphrastique. Le premier énoncé est écrit en français « Félicitations » qui exprime la congratulation alors que le deuxième énoncé est écrit totalement en arabe marocain dans lequel le locuteur exprime sa joie. Ici, le locuteur mobilise deux systèmes linguistiques : l'arabe marocain et le français dans des unités syntaxiques indépendantes.

Les exemples d'alternance codique relevés ci-dessus nous permettent de constater que l'alternance entre l'arabe dialectal marocain et le français est la plus fréquente dans les productions langagières des jeunes locuteurs ghiyatis sur les réseaux sociaux.

### 5.1.3. L'alternance extraphrastique

Il s'agit des expressions figées dans les échanges des interlocuteurs. Ces formules permettent aux internautes d'exprimer leur appartenance culturelle et religieuse.

Exemple 1 :

[Merci ṣəbbi yxəllək]  
« Merci que Dieu te protège ».

Dans cet exemple, il y a une alternance extraphrastique, dans le sens où chaque segment linguistique forme une unité syntaxique et sémantique autonome. Le premier énoncé « Merci » est écrit en français alors que le deuxième énoncé est en arabe dialectal marocain [ṣəbbi yxəllək], qui fonctionne comme une expression figée de vocation divine utilisée par les Ghiata pour supplier Dieu de protéger cette personne.

Exemple 2 :

[mon père va beaucoup mieux l-həmdullāh]  
« mon père va beaucoup mieux louange à Dieu ».

Il s'agit d'une alternance codique extraphrastique parce que le locuteur utilise une proposition grammaticale complète en français au début de la phrase suivie d'un syntagme nominal figé en arabe dialectal marocain [l-həmdullāh]. Il s'agit d'une formule religieuse exprimant la reconnaissance envers Dieu. Dans cet énoncé, le locuteur remercie Dieu parce que l'état de santé de son père s'est amélioré.

Exemple 3 :

[?inša? l-lāh merci beaucoup pour l'invitation]  
« Si Dieu le veut, merci beaucoup pour l'invitation ».

Cet énoncé illustre une forme de l'alternance codique extraphrastique, où deux segments linguistiques, l'un en arabe [?inša? l-lāh] et l'autre en français, sont juxtaposés. L'expression [?inša?

[*llāh*] constitue une formule figée à vocation divine utilisée pour exprimer l'espoir ou la projection dans l'avenir tout en soumettant à la volonté divine. Il s'agit, ici, d'accepter l'invitation de son interlocuteur.

## 6. Conclusion

Grâce aux technologies numériques, les Ghiata peuvent s'exprimer et entretenir des conversations avec leur propre variété linguistique en choisissant librement entre la graphie arabe et la graphie latine. Ils recourent à différentes techniques néographiques (les étirements graphiques, les squelettes consonantiques et les rébus) dans leur communication virtuelle. Ce nouveau langage électronique permet aux utilisateurs des réseaux sociaux de s'exprimer librement et rapidement.

L'analyse descriptive du parler ghiyati menée dans le cadre de cette étude a permis de dégager un ensemble de phénomènes linguistiques saillants, aussi bien sur le plan phonétique que syntaxique, témoignant de la spécificité de cette variété dialectale sur les réseaux sociaux numériques. Sur le plan phonétique, le parler ghiyati se distingue par plusieurs traits caractéristiques, notamment l'amuïssement du /h/ dans les pronoms suffixés de la troisième personne, l'assourdissement du phonème /d/ en [t], ainsi que la sonorisation du /t/ en [d]. Par ailleurs, l'emploi récurrent des métaplasmes, tels que l'aphérèse, l'apocope et la paragoge, atteste d'une tendance marquée à la réduction ou à l'adjonction phonétique en fonction des contraintes prosodiques et morphologiques.

Du point de vue syntaxique, l'étude a mis en relief des stratégies particulières de négation, notamment l'usage du marqueur discontinu [*ma...šay*] et de sa variante abrégée [*ma...š*], ainsi que l'utilisation du morphème continu [*maši*] dans les constructions à prédicat non verbal. On note également la possibilité, dans certains contextes discursifs, d'une réalisation réduite de la négation par l'emploi du seul morphème initial [*ma*]. En ce qui concerne l'expression de la possession, les locuteurs ghiyatis recourent alternativement aux constructions synthétiques et analytiques, selon les conditions syntaxiques de l'énoncé.

Ces traits phonétiques et syntaxiques relevés ont permis de démontrer que le parler ghiyati est un parler montagnard qui partage des traits linguistiques avec les parlers pré-hilaliens.

L'analyse du corpus étudié met en évidence une alternance codique récurrente entre l'arabe dialectal marocain et le français dans les échanges virtuels des jeunes locuteurs ghiyatis. Cela est dû au statut du français comme première langue étrangère au Maroc. Nous avons relevé, également, des exemples d'alternance de l'arabe dialectal marocain et l'arabe standard, qui a le statut de langue officielle du pays. Ce mélange de codes linguistiques traduit non seulement une compétence plurilingue chez les locuteurs, mais également la richesse et la complexité du répertoire linguistique marocain, caractérisé par une cohabitation dynamique de plusieurs systèmes linguistiques aux fonctions différencierées.

## 7. Références bibliographiques

- ANIS, J. (2001). *Parlez-vous texto ? Guide des nouveaux langages du réseau*, Paris : Le recherche-midi.
- BOUKOUS, A. (1995). *Société, langues et cultures au Maroc : enjeux symboliques*, Rabat (Publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines).
- BRIGUI, F. (2019). « De la continuité linguistique du préhilalien de type jebli au-delà du territoire des Jebala », *Al-Andalus Magreb*, (26), pp. 1-20. [doi: 10.25267/AAM.2019.i26.1](https://doi.org/10.25267/AAM.2019.i26.1).
- CANTINEAU, J. (1960). *Cours de phonétique arabe*, Paris : Klincksieck.

- CARTON, F. (1997). *Introduction à la phonétique française*, Paris : Dunod.
- CAUBET, D. (1996). « La négation en arabe maghrébin », *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, Paris-Montréal: L'Harmattan, pp. 79-97.
- CAUBET, D. (1998). « Histoire et dialectologie (bilan et perspectives) ». *Langues et Littératures*, Vol. 16, Rabat : Faculté des Lettres, Université Mohammed V, pp. 61–70.
- CAUBET, D. (2004). « Dialectologie et histoire au Maghreb : Pour une sociolinguistique historique », *Trames de langues, Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, Paris : Maisonneuve et Larose, pp. 59-70. <https://doi.org/10.4000/books.irmc.1454>.
- CAUBET, D. (2013). « Maroc 2011-Messagerie instantanée sur l'internet marocain : facebook, darija et parlers jeunes », *Evolution des pratiques et des représentations langagières dans le Maroc du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris : l'Harmattan, pp. 63-88.
- CHAKER, S. (1996). « Quelques remarques préliminaires sur la négation en berbère », *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, Paris-Montréal : L'Harmattan, pp. 1-8.
- CHATAR-MOUMNI, N. (2008). « Quelques aspects du fonctionnement de la négation en arabe marocain », *La linguistique*, Vol. 44, n°2, pp. 81-97.
- CHATAR-MOUMNI, N. (2015). « Vers une standardisation de l'arabe marocain ? », *Écho des études romanes*, Vol. 11(1), pp. 75–91. <https://doi.org/10.32725/eer.2015.005>.
- COLIN, G.-S. (1921). « Notes sur le parler arabe du nord de la région de Taza », *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale*, pp. 33-119.
- COLIN, G.-S. (1945 [1937]). *Initiation au Maroc*, Rabat : Institut des Hautes Études Marocaines.
- DUBOIS, J. et al. (2002). *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse.
- FAIRON, C. et al. (2006). *Étude d'un corpus informatisé à partir de l'enquête « Faites don de vos SMS à la science »*, Belgique : Presses universitaires de Louvain.
- GUMPERZ, J. J. (1989). *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris : L'Harmattan.
- HAMERS, J. F., ET BLANC, M. H. A. (1983). *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles : Pierre Mardaga.
- LEVI-PROVENÇAL, É. (1922). *Textes arabes de l'Ouargha, dialecte des Jbala (Maroc septentrional)*, Paris : Ernest Leroux.
- MARÇAIS, PH. (1977). *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient.
- MESSAOUDI L. (2017). « Parler citadin, parler urbain. Quelles différences ?», *Revue Langues, cultures et sociétés*, 3(1), pp. 122-136.
- MOSCOSO GARCÍA, F. (2003). *El dialecto árabe de Chauen (norte de Marruecos): Estudio lingüístico y textos*, Cádiz: Universidad de Cádiz.
- POPLACK, S. (1980). « Sometimes I'll start a sentence in Spanish y termino en español: Toward a typology of code-switching », *Linguistics*, Vol.18 (7-8), pp.581–618.
- POPLACK, S. (1988). « Conséquences linguistiques du contact de langues : un modèle d'analyse variationniste », *Langage et Société*, n°43, pp. 23-46.
- VICENTE, Á. (2000). *El dialecto árabe de Anjra (norte de Marruecos): estudio lingüístico y textos*, Zaragoza: Universidad de Zaragoza.
- VICENTE, Á. (2017). « Les parlers arabes montagnards du Nord du Maroc. Une question d'identité langagière », in *La région du Nord-Ouest marocain : Parlers et pratiques sociales et culturelles*, Zaragoza : Prensas de la Universidad de Zaragoza, p. 29-49.
- VIGNET-ZUNZ, J. (1995). « Djebala », *Encyclopédie berbère*. [En ligne], disponible dans: <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2176>, [consulté le 10 février 2025].
- VIGNET-ZUNZ, J. (2017). « Jbala : identité et frontières », in *La région du Nord-Ouest marocain : Parlers et pratiques sociales et culturelles*, Zaragoza: Prensas de la Universidad de Zaragoza (Colección Estudios de Dialectología Árabe), pp. 19-27.
- YOUSSI, A. (1992). *Grammaire et lexique de l'arabe marocain moderne*, Casablanca : Wallada.